

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION  
DES INNUS ESSIPIT**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2020**

# **CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
Résultats et surplus cumulé consolidés	6
Variation des actifs financiers nets consolidés	7
Situation financière consolidée	8
Flux de trésorerie consolidés	9
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	10
<b>INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE</b>	26



**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres de  
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

**Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit (ci-après la « Première Nation »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020 et les états consolidés des résultats et du surplus cumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Première Nation au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme l'explique la note 2 des états financiers consolidés, la Première Nation a comptabilisé ses participations dans certaines entreprises publiques selon la méthode de la consolidation intégrale, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2019 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La note 2 des états financiers consolidés fournit une description et une quantification des incidences financières de ce problème pour les exercices terminés les 31 mars 2020 et 2019.

La Première Nation a capitalisé des actifs incorporels à titre d'actifs non financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2019 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si les actifs incorporels avaient été comptabilisés en charges au moment de leur acquisition, les actifs non financiers et le surplus cumulé auraient été respectivement diminués de 2 829 825 \$ aux 31 mars 2020 et 2019.

Au cours de l'exercice, la Première Nation a eu la confirmation de l'annulation de la dette de 4 901 185 \$, comme l'explique la note 15. L'emprunt dont la Première Nation s'était engagée à assumer le remboursement, préalablement à son règlement, totalisait 14 104 493 \$, et celui-ci aurait dû être comptabilisé en totalité à titre de dette à long terme conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2019 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si la Première Nation avait comptabilisé à titre de passif la totalité du solde de l'emprunt dont elle était responsable, la dette à long terme aurait été augmentée de 9 203 308 \$ au 31 mars 2019, le solde des actifs financiers nets et du surplus cumulé aurait été diminué du même montant au 1er avril 2018 et au 31 mars 2019, et l'excédent de l'exercice terminé le 31 mars 2020 aurait été augmenté de 9 203 308 \$.

Comme il est mentionné à la note 15, la Première Nation a conclu des accords de contributions avec différents ministères du gouvernement fédéral. Les fonds reçus conformément à ces accords sont assujettis à un remboursement si la Première Nation ne respecte pas les conditions de stipulations de ceux-ci ou si elle ne parvient pas à utiliser ces contributions avant l'échéance de ces accords. La Première Nation n'a pas comptabilisé ces sommes dans les passifs, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si ces montants avaient été comptabilisés aux passifs, ces derniers auraient été augmentés de 3 071 574 \$ au 31 mars 2020 (2 782 028 \$ au 31 mars 2019) et l'actif net aurait été diminué du même montant. De plus, les produits et l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice terminé au 31 mars 2020 auraient diminué de 289 546 \$ (836 917 \$ en 2019).

Au cours de l'exercice antérieur, une entité contrôlée incluse dans le périmètre de consolidation de la Première Nation a reçu, sous la forme d'un apport, les infrastructures d'un barrage. Cet apport en immobilisations corporelles n'a pas été évalué à sa juste valeur, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nous avons par conséquent exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2019 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 mars 2020 et 2019 n'ont pas été déterminées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Première Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Première Nation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Première Nation ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Première Nation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Première Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Première Nation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **Rapport d'assurance raisonnable du professionnel en exercice indépendant sur la conformité**

Nous avons réalisé une mission d'assurance raisonnable à l'égard de la conformité de la Première Nation, pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, aux modalités suivantes de l'accord intervenu avec Santé Canada le 1er avril 2016 :

- Les infirmières sont accréditées par leur association provinciale et ont une assurance professionnelle;
- Les rapports obligatoires ont été préparés et transmis au bureau régional;
- Le plan de santé communautaire a été mis à jour.

### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées dans l'accord précité. Elle est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées.

### **Notre responsabilité**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la conformité de la Première Nation, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme canadienne de missions de certification 3531, « Missions d'appréciation directe visant la délivrance d'un rapport sur la conformité ». Cette norme requiert que nous planifions et réalisions la mission de façon à obtenir l'assurance raisonnable que la Première Nation s'est conformée, dans tous les aspects importants, aux exigences spécifiées.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une mission réalisée conformément à la norme permettra toujours de détecter tout cas important de non-conformité aux exigences spécifiées qui pourrait exister. Les cas de non-conformité peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et ils sont considérés comme importants lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'ils puissent, individuellement ou collectivement, influer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. Une mission d'assurance raisonnable visant la délivrance d'un rapport sur la conformité implique la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir des éléments probants concernant la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques de non-conformité importante, que ceux-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Notre indépendance et notre contrôle qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1, « Contrôle qualité des cabinets des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification », et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

**Opinion**

À notre avis, la Première Nation s'est conformée, dans tous les aspects importants, aux exigences spécifiées de l'accord précité pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.

Nous ne fournissons aucun avis juridique relativement à la conformité de la Première Nation aux exigences spécifiées.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 17 septembre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A119912

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## RÉSULTATS ET SURPLUS CUMULÉ CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
	Budget	Réel
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Transferts des gouvernements (note 4) -		
Fédéral	4 571 010	6 986 121
Provincial	169 534	370 517
Organismes publics	113 745	894 315
Activités économiques -		
Pêche au crabe, vente au détail et habitations communautaires	4 726 171	4 103 236
Pourvoiries, excursions et camping provenant des sociétés contrôlées	-	4 171 867
Règlement de revendications particulières	-	19 230 096
Radiation de l'emprunt concernant les revendications	-	4 901 185
Quote-part des résultats nets des entreprises commerciales	-	1 334 952
Autres	1 485 399	1 511 110
	<hr/>	<hr/>
	11 065 859	43 503 399
	<hr/>	<hr/>
<b>CHARGES</b>		
Administration de la bande	1 174 996	1 176 790
Développement économique	1 013 687	1 133 653
Emploi et formation	54 131	205 112
Éducation et culture	530 905	636 510
Développement social et communautaire	626 340	690 457
Santé	647 040	981 782
Immobilisations et infrastructures	1 580 556	1 726 026
Consultations et gestion du territoire	22 750	913 815
Pêche au crabe, vente au détail et habitations communautaires	3 085 177	2 843 433
Pourvoiries, excursions et camping provenant des sociétés contrôlées	-	3 278 170
Autres	357 594	298 519
Surprix afférent à l'acquisition d'une participation dans une entité contrôlée	-	199 707
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 136 669
	<hr/>	<hr/>
	9 093 176	16 775 113
	<hr/>	<hr/>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>1 972 683</b>	<b>3 509 560</b>
<b>SURPLUS CUMULÉ AU DÉBUT</b>	<b>41 247 485</b>	<b>37 737 925</b>
<b>SURPLUS CUMULÉ À LA FIN</b>	<b>67 975 771</b>	<b>41 247 485</b>

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**

**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	<b>2 0 2 0</b>	<b>2 0 1 9</b>
	\$	\$
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>26 728 286</b>	<b>3 509 560</b>
Immobilisations corporelles -		
Acquisition	(1 793 495)	(1 036 438)
Produit sur la disposition	-	35 222
Perte sur la disposition	-	28 686
Amortissement	1 136 669	1 120 713
	<b>(656 826)</b>	<b>148 183</b>
Charges reportées au prochain exercice -		
Acquisition	(148 313)	(190 777)
Utilisation	190 777	225 554
	<b>42 464</b>	<b>34 777</b>
Stock -		
Acquisition	(327 091)	(289 804)
Utilisation	289 804	230 226
	<b>(37 287)</b>	<b>(59 578)</b>
Variation des impôts futurs	<b>33 059</b>	<b>2 500</b>
<b>AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>26 109 696</b>	<b>3 635 442</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT</b>	<b>14 132 756</b>	<b>10 497 314</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN</b>	<b>40 242 452</b>	<b>14 132 756</b>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

AU 31 MARS 2020

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse -		
Sans intérêt	6 074 589	2 185 068
0,6 % et 1,1 %	1 343 007	1 490 983
Placements temporaires -		
Assujetti à des restrictions	-	357 211
Autres, 0,6 % à 2,5 %, échéant d'avril 2020 à juillet 2022	31 647 820	10 732 564
Comptes débiteurs (note 5)	3 359 275	4 181 469
Placements (note 6) -		
Participations dans des entreprises commerciales	10 787 029	10 780 566
Autres	953 356	953 356
Avance à une entreprise commerciale, sans intérêt	75 000	-
Fonds en fidéicommis (note 7)	55 527	54 458
	<hr/>	<hr/>
	54 295 603	30 735 675
<b>PASSIFS</b>		
Comptes créditeurs	1 605 491	1 370 474
Produits reportés au prochain exercice (note 8)	4 396 254	1 947 380
Dette à long terme (note 9)	7 912 450	13 285 065
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	138 956	-
	<hr/>	<hr/>
	14 053 151	16 602 919
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<hr/>	<hr/>
	40 242 452	14 132 756
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 11)	24 395 749	23 738 923
Actifs incorporels (note 12)	2 829 825	2 829 825
Stocks	327 091	289 804
Impôts futurs	32 341	65 400
Charges reportées au prochain exercice	148 313	190 777
	<hr/>	<hr/>
	27 733 319	27 114 729
<b>SURPLUS CUMULÉ (note 13)</b>	<hr/>	<hr/>
	67 975 771	41 247 485

### SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

 , chef

 , directeur général

 , conseiller

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	26 728 286	3 509 560
Éléments n'affectant pas la trésorerie -		
Quote-part des résultats nets des entreprises commerciales	(1 334 952)	(1 501 015)
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	28 686
Amortissement des immobilisations corporelles	1 136 669	1 120 713
Radiation de l'emprunt concernant les revendications	(4 901 185)	-
Surprix afférent à l'acquisition d'une participation dans une entité contrôlée	-	199 707
Impôts futurs	33 059	2 500
Distributions reçues des entreprises commerciales	<u>1 328 489</u>	<u>1 565 050</u>
Fonds générés par les opérations	22 990 366	4 925 201
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	822 194	(841 308)
Stocks	(37 287)	(59 578)
Comptes créditeurs	235 017	(16 820)
Produits reportés au prochain exercice	2 448 874	786 960
Charges reportées au prochain exercice	42 464	34 777
	<u>26 501 628</u>	<u>4 829 232</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 558 217)	(1 036 438)
Produit sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	35 222
	<u>(1 558 217)</u>	<u>(1 001 216)</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENTS</b>		
Variation des placements temporaires	(20 558 045)	(9 541 174)
Acquisition de participations dans des entreprises commerciales	-	(379 900)
Acquisition d'autres placements	-	-
Avance à une entreprise commerciale	(75 000)	-
Variation des fonds en fidéicommis	<u>(1 069)</u>	<u>(1 236)</u>
	<u>(20 634 114)</u>	<u>(9 922 310)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la dette à long terme	137 023	127 632
Versements sur la dette à long terme	(608 453)	(601 662)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	<u>(96 322)</u>	<u>-</u>
	<u>(567 752)</u>	<u>(474 030)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	3 741 545	(6 568 324)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>3 676 051</u>	<u>10 244 375</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u>7 417 596</u>	<u>3 676 051</u>

Au cours de l'exercice, la Première Nation a acquis des immobilisations corporelles d'une valeur de 235 278 \$ au moyen d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

##### Principes de consolidation -

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne des sociétés contrôlées par la Première Nation. Le périmètre comptable de la Première Nation comprend les sociétés détenues en propriété exclusive, soit : Camping Tadoussac inc., Hébergement Essipit, société en commandite, Société de gestion P.R.P. inc. et ses filiales, Domaine du Lac des Cœurs inc., 2620-8272 Québec inc., Domaine sportif du Lac Loup inc., Les Croisières Essipit inc., 9069-3680 Québec inc., 9079-5659 Québec inc., 9100-2550 Québec inc., Domaine du Lac Bernier inc., et la société Mer et Monde Écotours inc.

Les sociétés Namunashu société en commandite, Pêcheries Nikan S.E.C., Groupe Umek, société en commandite, Groupe Namesh, S.E.C., Granulco inc. et Rénovations J.M.B.R. inc. correspondent à des entreprises commerciales en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, et les chiffres sont présentés aux états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls les résultats nets des entreprises commerciales, les participations de la Première Nation dans les entreprises commerciales et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables des entreprises commerciales qui sont différentes de celles de la Première Nation.

La participation de la Première Nation dans un partenariat commercial (Rénovations J.M.B.R. inc.) est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

##### Utilisation d'estimations -

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

##### Comptabilisation des produits -

Les produits sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les produits sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

**1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Comptabilisation des produits (suite) -

Les paiements de transfert sont considérés comme des produits lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Dans ce cas, les paiements de transfert sont constatés comme des produits reportés. Les produits de transfert sont constatés dans l'état des résultats consolidés si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand des restrictions sont imposées par le contributeur quant à leur utilisation, et sont considérées comme des produits lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les produits perçus d'avance liés aux droits ou aux services sont reportés et constatés à l'état des résultats consolidés une fois qu'ils sont rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de la Première Nation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers -

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes débiteurs, des avances, des fonds en fidéicommis, des comptes créditeurs et de la dette à long terme.

Les placements autres que les participations dans des entreprises commerciales et les avances sont comptabilisés au coût.

Stocks -

Les stocks sont évalués à la moindre valeur du coût ou de la valeur nette probable de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

**1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtiments	2 % à 5 %
Bateaux, embarcations et pneumatiques	5 %, 7,5 % et 15 %
Routes et aménagement de terrains	4 %, 8 % et 25 %
Équipements -	
Sportifs	20 %
Système téléphonique	10 %
Bureau et informatique	20 % et 30 %
Autres	10 % et 20 %
Matériel roulant	20 % et 30 %

Actifs incorporels -

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

**2. DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC**

La Première Nation comptabilise ses participations dans les entités suivantes selon la méthode de la consolidation intégrale :

- Camping Tadoussac inc.;
- Les Croisières ESSIPIT inc.;
- Hébergement ESSIPIT, s.e.c.;
- Mer et Monde Écotours inc.

Conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ces entités répondent à la définition d'une entreprise publique et auraient conséquemment dû être comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 2. DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC (suite)

La comptabilisation de ces entités selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, aurait les incidences suivantes sur les états financiers de la Première Nation aux 31 mars 2020 et 2019 et pour les exercices terminés à ces dates :

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
<b>État des résultats consolidés -</b>		
Produits	(3 191 171)	(2 930 806)
Quote-part des résultats nets des entreprises commerciales	(223 177)	(134 121)
Charges	<u>(2 967 994)</u>	<u>(2 796 685)</u>
Bénéfice net	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Variation des actifs financiers nets consolidés -</b>		
Variation due aux immobilisations corporelles	76 906	(213 566)
Variation due aux autres actifs non financiers	<u>(14 443)</u>	<u>(27 038)</u>
Augmentation des actifs financiers nets	62 463	(240 604)
Actifs financiers nets au début de l'exercice	<u>3 501 378</u>	<u>3 741 982</u>
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	<u>3 563 841</u>	<u>3 501 378</u>
<b>Situation financière consolidée -</b>		
Actifs financiers -		
Encaisse	(260 253)	(390 825)
Comptes débiteurs	(3 253 763)	(3 331 586)
Avances	393 716	327 946
Avances d'une société sous contrôle commun	1 470 984	1 470 984
Participations dans des entreprises commerciales	<u>4 007 162</u>	<u>3 784 153</u>
	<u>2 357 846</u>	<u>1 860 672</u>
Passifs -		
Comptes créditeurs	(226 079)	(216 025)
Dette à long terme	(979 916)	(1 175 812)
Produits reportés au prochain exercice	<u>-</u>	<u>(248 869)</u>
	<u>(1 205 995)</u>	<u>(1 640 706)</u>
Actifs financiers nets	<u>3 563 841</u>	<u>3 501 378</u>
Actifs non financiers -		
Immobilisations corporelles	(3 516 374)	(3 439 468)
Charges reportées au prochain exercice	<u>(47 467)</u>	<u>(61 910)</u>
	<u>(3 563 841)</u>	<u>(3 501 378)</u>
Surplus cumulé	<u>-</u>	<u>-</u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 3. BUDGET

Le budget a été préparé par la direction de la Première Nation, n'est pas audité et n'est présenté qu'à des fins de comparaison.

#### 4. TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
<b>Fédéral -</b>		
Services aux Autochtones Canada	4 438 601	4 484 696
Santé Canada	1 907 094	1 330 014
Solliciteur général du Canada	183 661	179 063
Société canadienne d'hypothèques et de logement	52 137	24 746
Pêches et Océans Canada	82 170	-
Environnement Canada	22 310	22 211
Ressources naturelles Canada	13 787	27 242
Transports Canada	54 407	-
Agence canadienne d'évaluation environnementale	<u>231 954</u>	<u>13 087</u>
	6 986 121	6 081 059
<b>Provincial -</b>		
Ministère de la Sécurité publique du Québec	169 534	164 996
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec	-	80 000
Secrétariat aux affaires autochtones	114 483	317 152
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec	<u>86 500</u>	-
	370 517	562 148
	<u>7 356 638</u>	<u>6 643 207</u>

#### 5. COMPTES DÉBITEURS

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
<b>Gouvernements -</b>		
<b>Fédéral -</b>		
Services aux Autochtones Canada -		
Courant	988 719	1 004 046
Subventions à recevoir se rapportant aux emprunts	769 567	924 428
Santé Canada	135 894	601 779
Société canadienne d'hypothèques et de logement	23 605	2 750
Pêches et Océans Canada	-	19 156
Agence canadienne d'évaluation environnementale	128 131	-
Transports Canada	300 000	-
<b>Provincial -</b>		
Secrétariat aux affaires autochtones	-	185 000
Organismes publics	107 334	101 437
Clients et autres	<u>906 025</u>	<u>1 342 873</u>
	<u>3 359 275</u>	<u>4 181 469</u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 6. PLACEMENTS

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Participations dans des entreprises commerciales -		
Namunashu société en commandite (50 %) -		
Valeur de consolidation au début	7 685 232	7 864 605
Quote-part des résultats nets	<u>516 027</u>	<u>710 737</u>
	8 201 259	8 575 342
Distributions reçues	<u>918 488</u>	<u>890 110</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>7 282 771</u>	<u>7 685 232</u>
Pêcheries Nikan S.E.C. (50 %) -		
Valeur de consolidation au début	74 075	157 300
Quote-part des résultats nets	<u>69 044</u>	<u>(8 225)</u>
	143 119	149 075
Distributions reçues	<u>80 000</u>	<u>75 000</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>63 119</u>	<u>74 075</u>
Groupe Umek, société en commandite (23,33 %) -		
Valeur de consolidation au début	1 783 456	1 550 295
Quote-part des résultats nets	<u>318 780</u>	<u>653 101</u>
	2 102 236	2 203 396
Distributions reçues	<u>-</u>	<u>419 940</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>2 102 236</u>	<u>1 783 456</u>
Groupe Namesh, S.E.C. -		
Actions participantes (50,9 %) -		
Valeur de consolidation au début	785 829	795 061
Quote-part des résultats nets	<u>330 076</u>	<u>170 768</u>
	1 115 905	965 829
Distributions reçues	<u>330 000</u>	<u>180 000</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>785 905</u>	<u>785 829</u>
Granulco inc. -		
Actions participantes (25 %) -		
Valeur de consolidation au début	285 782	275 582
Quote-part des résultats nets	<u>83 962</u>	<u>10 200</u>
Valeur de consolidation à la fin	<u>369 744</u>	<u>285 782</u>
Solde à reporter	<u>10 603 775</u>	<u>10 614 374</u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 6. PLACEMENTS (suite)

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Solde reporté	<u>10 603 775</u>	<u>10 614 374</u>
<b>Participations dans des entreprises commerciales (suite) -</b>		
Rénovations J.M.B.R. inc. -		
Actions participantes (50 %) -		
Valeur de consolidation au début	(8 808)	26 758
Quote-part des résultats nets	<u>17 062</u>	<u>(35 566)</u>
	8 254	(8 808)
175 000 actions de catégorie « F »	<u>175 000</u>	<u>175 000</u>
Valeur de consolidation à la fin	183 254	166 192
	<u>10 787 029</u>	<u>10 780 566</u>
Autres placements -		
La Compagnie de Navigation des Basques inc. -		
Actions -		
1 340 actions de catégorie « A »	1 340	1 340
12 060 actions de catégorie « C »	12 060	12 060
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	<u>28 020</u>	<u>28 020</u>
	41 420	41 420
Granulco inc. -		
Avances, taux de base majoré de 1 %, sans modalités d'encaissement	125 000	125 000
Radio Essipit Haute-Côte-Nord inc. -		
Avances, sans intérêt ni modalités d'encaissement	277 225	277 225
Société en commandite Apuiat -		
100 parts	110	110
Dérivation de la rivière Portneuf -		
Participation au projet d'Hydro-Québec dans la dérivation partielle de la rivière Portneuf, remboursable à demande jusqu'en 2053. Partenariat se terminant en 2053 et comportant une option de renouvellement de 49 ans donnant droit à des redevances calculées sur les ventes d'énergie, encaissables mensuellement	<u>509 601</u>	<u>509 601</u>
	<u>953 356</u>	<u>953 356</u>

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

**6. PLACEMENTS (suite)**

Les principaux renseignements financiers des entreprises commerciales sont les suivants :

	2 0 2 0			2 0 1 9	
	Fabrication et transformation	Commerce de détail	Pêche	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Résultats -</b>					
Produits	30 044 426	2 463 898	353 080	32 861 404	35 480 374
Charges	<u>26 662 181</u>	<u>2 429 773</u>	<u>212 300</u>	<u>29 304 254</u>	<u>30 971 047</u>
<b>Bénéfice net</b>	<b><u>3 382 245</u></b>	<b><u>34 125</u></b>	<b><u>140 780</u></b>	<b><u>3 557 150</u></b>	<b><u>4 509 327</u></b>
<b>Situation financière -</b>					
<b>Actif -</b>					
Encaisse	4 639 571	3 518	73 084	4 716 173	5 660 621
Comptes débiteurs	3 004 109	123 159	23 047	3 150 315	5 773 175
Stocks	791 106	924 796	-	1 715 902	2 272 315
Placements	5 922 083	-	-	5 922 083	3 779 280
Immobilisations corporielles	43 799 533	722 925	35 000	44 557 458	46 673 035
Autres actifs	<u>1 567 133</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 567 133</u>	<u>1 586 765</u>
	<b><u>59 723 535</u></b>	<b><u>1 774 398</u></b>	<b><u>131 131</u></b>	<b><u>61 629 064</u></b>	<b><u>65 745 191</u></b>
<b>Passif -</b>					
Emprunt bancaire	-	338 779	-	338 779	348 779
Comptes créditeurs	1 375 306	487 979	2 283	1 865 568	2 451 905
Dette à long terme	29 482 486	562 804	-	30 045 290	33 202 010
Produits reportés	<u>2 334 130</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 334 130</u>	<u>2 312 288</u>
	<b><u>33 191 922</u></b>	<b><u>1 389 562</u></b>	<b><u>2 283</u></b>	<b><u>34 583 767</u></b>	<b><u>38 314 982</u></b>
<b>Capitaux propres -</b>					
Capital-actions et parts sociales	15 795 510	100 100	164 600	16 060 210	16 060 111
Bénéfices non répartis et capital (déficit)	<u>10 736 103</u>	<u>284 736</u>	<u>(35 752)</u>	<u>10 985 087</u>	<u>11 370 098</u>
	<b><u>26 531 613</u></b>	<b><u>384 836</u></b>	<b><u>128 848</u></b>	<b><u>27 045 297</u></b>	<b><u>27 430 209</u></b>
	<b><u>59 723 535</u></b>	<b><u>1 774 398</u></b>	<b><u>131 131</u></b>	<b><u>61 629 064</u></b>	<b><u>65 745 191</u></b>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 7. FONDS EN FIDÉICOMMIS

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Taux de la Banque du Canada majoré de 1,25 %, échéance indéterminée	<u>55 527</u>	<u>54 458</u>

#### 8. PRODUITS REPORTÉS AU PROCHAIN EXERCICE

	Solde au début	Produits reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations et infrastructures -				
Services aux Autochtones Canada	560 346	1 336 676	(560 346)	1 336 676
Entreprises -				
Dépôts pour réservations	662 988	697 102	(662 988)	697 102
Développement social et communautaire -				
Services aux Autochtones Canada	-	132 008	-	132 008
Développement économique -				
Secrétariat aux affaires autochtones	282 094	152 265	(282 094)	152 265
Santé -				
Santé Canada	205 241	304 950	(205 241)	304 950
Consultations et gestion du territoire -				
Transport Canada	-	245 593	-	245 593
Organismes publics	220 635	456 077	(220 635)	456 077
Administration de la bande -				
Services aux Autochtones Canada	16 076	121 583	(16 076)	121 583
Hydro-Québec	-	950 000	-	950 000
	<u>1 947 380</u>	<u>4 396 254</u>	<u>(1 947 380)</u>	<u>4 396 254</u>

#### 9. DETTE À LONG TERME

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Emprunts auprès de Services aux Autochtones Canada, division du financement de la recherche, revendications et gouvernement indien, annulé au cours de l'exercice (note 15)	-	4 901 185
Emprunts -		
0,96 %, garanti par Services aux Autochtones Canada, remboursable par versements mensuels de 1 096 \$, incluant le capital et les intérêts, renouvelable en septembre 2021, fin de la période d'amortissement prévue en septembre 2036	<u>200 623</u>	<u>211 789</u>
	Solde à reporter	200 623
		5 112 974

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 9. DETTE À LONG TERME (suite)

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Solde reporté	200 623	5 112 974
2,06 %, garanti par Services aux Autochtones Canada, remboursable par versements mensuels de 1 717 \$, incluant le capital et les intérêts, renouvelable en janvier 2025, fin de la période d'amortissement prévue en janvier 2035	262 128	127 632
3,5 %, garanti par une hypothèque sur l'universalité des biens d'une société contrôlée, remboursable par versements mensuels de 9 705 \$, incluant le capital et les intérêts, renouvelable en mai 2022 (b)	597 869	691 570
Sans intérêt (taux effectif de 3,5 %), d'une valeur nominale de 74 993 \$, remboursable par versements mensuels de 1 667 \$ en capital, échéant en décembre 2023 (b)	70 200	87 400
3,22 %, garanti par Secrétariat aux affaires autochtones, remboursable par versements semestriels de 38 685 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en décembre 2021	219 469	288 086
3,17 %, garanti par Secrétariat aux affaires autochtones, remboursable par versements semestriels de 52 863 \$, incluant le capital et les intérêts, échu en juin 2020, fin de la période d'amortissement prévue en décembre 2025 (a)	550 098	636 342
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	-	3 811
Emprunt d'une Première Nation – Projet Namunashu -		
3,41 % majoré de frais d'administration de 1,50 %, garanti par une hypothèque mobilière sur la participation dans Namunashu société en commandite ainsi que par les distributions de celle-ci et par les redevances liées au projet du Parc éolien Rivière-du-Moulin, remboursable par versements mensuels de 23 766 \$ en capital, plus les intérêts, renouvelable en décembre 2027, fin de la période d'amortissement prévue en avril 2041	6 012 063	6 297 250
Solde de prix d'achat remboursé au cours de l'exercice	-	40 000
	<u>7 912 450</u>	<u>13 285 065</u>

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

**9. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les emprunts, aux montants de 200 623 \$, de 262 128 \$, de 597 869 \$, de 70 200 \$, de 219 469 \$ et de 550 098 \$, sont renouvelables au cours des exercices se terminant les 31 mars 2021 à 2025. S'il n'y a pas d'entente de renouvellement avec le prêteur hypothécaire, ces emprunts seront alors payables. S'il y a renouvellement aux mêmes conditions, les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sur la dette à long terme, nets des subventions se rapportant à certains emprunts, seront les suivants

Exercices se terminant les 31 mars 2021	529 381 \$
2022	596 491 \$
2023	603 853 \$
2024	536 408 \$
2025	525 151 \$

(a) Subséquemment à la fin de l'exercice, cet emprunt a été renouvelé jusqu'en juin 2021 à taux fixe de 3,35 %.

(b) La Première Nation a obtenu un moratoire sur les versements en capital d'avril à septembre 2020.

**10. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION**

	2 0 2 0	2 0 1 9
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif aux immobilisations corporelles, 3 %, remboursable par versements mensuels de 10 113 \$, échéant en mai 2021	<u>138 956</u>	-

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du contrat de location-acquisition et le solde de l'obligation s'établissent comme suit :

Exercices se terminant les 31 mars 2021	121 350 \$
2022	<u>20 225 \$</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location-acquisition	141 575 \$
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>2 619 \$</u>
Solde de l'obligation	<u><u>138 956 \$</u></u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 2 0		2 0 1 9	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	1 843 720	-	1 843 720	1 699 784
Bâtiments -				
Centre communautaire	4 725 996	1 172 723	3 553 273	3 305 232
Centre administratif et de santé	3 616 492	789 869	2 826 623	2 884 309
Complexe d'hébergement	3 596 370	1 837 408	1 758 962	1 832 252
Dépanneur	1 608 428	540 702	1 067 726	1 089 516
Habitations communautaires	2 868 675	743 135	2 125 540	1 545 588
Poste de police	219 227	79 776	139 451	142 297
Bâtiment sanitaire	46 008	17 386	28 622	29 206
Maisons et chalets	1 014 943	340 563	674 380	688 143
Roulottes et camps	5 428 373	2 725 154	2 703 219	2 611 390
Site Manakashun	1 996 331	111 630	1 884 701	1 924 964
Construction en cours	-	-	-	254 400
Bateaux, embarcations et pneumatiques	2 825 077	1 711 646	1 113 431	1 136 097
Routes et aménagement de terrains	5 636 347	3 192 954	2 443 393	2 531 177
Équipements -				
Sportifs	885 536	617 036	268 500	298 333
Système téléphonique	31 830	29 447	2 383	2 648
Bureau et informatique	1 884 272	1 438 555	445 717	360 615
Autres	4 804 842	3 618 848	1 185 994	1 115 054
Matériel roulant	2 018 714	1 688 600	330 114	287 918
	<u>45 051 181</u>	<u>20 655 432</u>	<u>24 395 749</u>	<u>23 738 923</u>

#### 12. ACTIFS INCORPORELS

	2 0 2 0		2 0 1 9	
	\$	\$	\$	\$
Permis de pêche			1 950 000	1 950 000
Droits d'exploitation de territoires			454 138	454 138
Écart d'acquisition			<u>425 687</u>	<u>425 687</u>
			<u>2 829 825</u>	<u>2 829 825</u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 13. SURPLUS CUMULÉ

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$

Le surplus cumulé inclut certaines réserves qui se détaillent comme suit :

##### Investissements nets -

Placements	5 728 322	5 436 672
Fonds en fidéicommis	55 527	54 458
Immobilisations corporelles	22 495 362	21 652 293
Actifs incorporels	2 829 825	2 829 825
Prêts à la rénovation	204 044	197 576
Développement économique	782 693	721 751
Réserves de remplacement et de fonctionnement	506 857	482 849
Investissements futurs	200 000	200 000
Non affecté	35 173 141	9 672 061
	<u>67 975 771</u>	<u>41 247 485</u>

##### Développement économique -

La Première Nation a reçu des contributions spéciales de membres et leur utilisation est restreinte à des projets spécifiques de développement préalablement autorisés par l'assemblée générale de la Première Nation.

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Solde au début	721 751	663 786
Affectations internes -		
Contributions	51 671	51 671
Produits d'intérêts	9 271	6 294
Solde à la fin	<u>782 693</u>	<u>721 751</u>

##### Réserves de remplacement et de fonctionnement -

En vertu de conventions signées avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Santé Canada, la Première Nation s'est engagée à constituer des réserves de remplacement et de fonctionnement à utiliser pour assumer le coût des réparations majeures, pour pourvoir à un éventuel déficit ainsi que pour remplacer de l'équipement hors d'usage pour les immeubles locatifs et le service de santé. La Première Nation constitue également une réserve de remplacement pour les immeubles locatifs non compris dans les conventions intervenues avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Solde au début	482 849	459 107
Affectation du surplus cumulé -		
Contributions	23 950	23 200
Produits d'intérêts	58	542
Solde à la fin	<u>506 857</u>	<u>482 849</u>

##### Surplus d'investissements futurs -

La Première Nation a réservé un montant de 200 000 \$ dans le but d'effectuer des investissements en immobilisations corporelles.

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 14. DROITS CONTRACTUELS

En vertu d'une entente d'approvisionnement en électricité conclue entre EEN CA Rivière du Moulin s.e.c. et les Parties Innues, représentées par Mashteuatsh, ESSIPIT et Pessamit, pour le projet éolien Rivière-du-Moulin, EEN convient de payer aux Parties Innues une contribution volontaire annuelle de 1 275 \$ par mégawatt (ci-après « MW ») pour les éoliennes du projet qui sont installées et qui sont en activité. L'achat d'énergie d'origine éolienne produite au Québec du projet représente une capacité prévue de 350 MW, soit 150 MW pour la phase 1 et 200 MW pour la phase 2. La redevance pouvant donc atteindre 446 250 \$ annuellement et devant être répartie à parts égales entre les Parties Innues, telle redevance sera indexée annuellement selon le barème d'indexation du prix de l'électricité. La contribution volontaire sera payable au cours de la phase d'exploitation du projet, soit d'une durée prévue de 20 ans pour les éoliennes de la phase 1 et d'une durée prévue de 19 ans pour la phase 2.

#### 15. ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre des négociations pour les revendications territoriales globales, la société Regroupement Petapan inc. a été désignée pour agir à titre de négociateur régional. La Première Nation s'est engagée à assumer une quote-part de la dette contractée par Regroupement Petapan inc. pour financer les frais de négociation. Au cours de l'exercice, la Première Nation a reçu la confirmation de la ministre des Relations Couronne-Autochtones de l'annulation de cette dette. Ainsi, la quote-part de la dette dont la Première Nation était redevable, qui s'élevait à 14 104 493 \$ au 31 mars 2019, ainsi que le solde de l'emprunt comptabilisé à la situation financière consolidée de la Première Nation au 31 mars 2019, d'un montant de 4 901 185 \$, ont été annulés. Cette radiation est constatée dans l'état des résultats et surplus cumulé consolidés à titre de radiation de l'emprunt concernant les revendications pour un montant de 4 901 185 \$.

De plus, la Première Nation a conclu des accords de contributions avec différents ministères du gouvernement fédéral. Les fonds reçus conformément à ces accords sont assujettis à un remboursement si la Première Nation ne respecte pas les conditions de stipulations de ceux-ci. Au 31 mars 2020, les montants des fonds inutilisés provenant de ces accords de contributions sont les suivants :

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Services aux Autochtones Canada -		
Développement social et communautaire	880 001	880 001
Santé Canada	<u>2 191 573</u>	<u>1 902 027</u>
	<u>3 071 574</u>	<u>2 782 028</u>

Tout montant que la Première Nation pourrait devoir rembourser sera passé dans les charges de l'exercice alors en cours.

Dans le cadre du projet d'investissement du Parc éolien Rivière-du-Moulin, la Première Nation a émis une lettre de crédit en faveur d'Hydro-Québec Distribution d'un montant de 350 000 \$, qui vient à échéance en août 2020.

Société de gestion P.R.P. inc., une société contrôlée par la Première Nation, s'est portée garantie, conjointement avec les autres actionnaires, du remboursement de l'emprunt bancaire de l'entreprise commerciale Rénovations J.M.B.R. inc. Au 31 mars 2020, le solde de cet emprunt s'établit à 338 780 \$.

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

#### 16. CHARGES PAR OBJET

Les charges par objet se répartissent comme suit :

	2 0 2 0	2 0 1 9
	\$	\$
Coût des produits vendus	2 195 117	2 041 287
Salaires et charges sociales	6 926 430	6 544 360
Sous-traitance	3 526	42 364
Honoraires professionnels et services	1 986 404	1 238 828
Entretien et réparations	1 016 097	1 064 855
Matériaux et fournitures	534 107	332 847
Frais du matériel roulant	97 120	101 166
Frais des locaux	504 366	461 260
Droits de scolarité	69 638	152 432
Allocations	293 826	249 286
Contributions	21 980	-
Publicité, promotion et communications	455 186	286 156
Frais de déplacement	189 802	105 726
Frais financiers	534 415	519 485
Immobilisations corporelles -		
Perte sur la disposition	-	28 686
Amortissement	1 136 669	1 120 713
Divers	810 430	915 236
	<hr/> <u>16 775 113</u>	<hr/> <u>15 204 687</u>

#### 17. ENGAGEMENTS

La Première Nation s'est engagée sur une période de 20 ans se terminant en 2040, envers la municipalité des Escoumins, à verser 477 702 \$ pour des frais relatifs à l'entretien et à l'opération d'une infrastructure. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 23 885 \$ de 2021 à 2025.

#### 18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Avant la fin de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Les mesures mises en place par les autorités publiques ont entraîné le report de l'ouverture des installations des sociétés de la Première Nation au mois de juin. Les activités ont pu reprendre à compter de cette date. La direction n'est toutefois pas en mesure d'estimer le rythme auquel celles-ci reviendront à la normale.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. La Première Nation a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

**19. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE (non audited)

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 1 9	
	Administration de la bande	\$			
<b>PRODUITS</b>					
Gouvernement fédéral	680 482	528 929	504 642	381 471	
Organismes publics	-	-	70 000	-	
Activités économiques	-	-	732 725	1 595 403	
Règlement de revendications particulières	-	-	19 230 096	-	
Radiation de l'emprunt concernant les revendications	-	-	4 901 185	-	
Autres	545 349	352 328	742 843	434 342	
	1 225 831	881 257	26 181 491	2 411 216	
<b>CHARGES</b>					
Frais d'exploitation -					
Salaires et charges sociales	1 017 556	930 837	465 953	536 784	
Honoraires professionnels et services	251 590	118 402	121 836	78 494	
Entretien et réparations	-	-	34 089	66 776	
Matériaux et fournitures	1 633	263	42 504	38 572	
Frais des locaux	1 272	-	6 859	9 450	
Contributions	-	-	21 980	-	
Publicité, promotion et communications	19 551	20 787	8 709	25 589	
Divers	-	-	15 156	14 951	
Frais d'administration -					
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	
Frais de déplacement	15 774	15 512	20 822	17 152	
Divers	75 064	88 320	48 547	21 404	
Frais financiers	5 516	2 669	320 351	324 481	
	1 387 956	1 176 790	1 106 806	1 133 653	
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>					
<b>PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>					
<b>AVANT AMORTISSEMENT</b>	(162 125)	(295 533)	25 074 685	1 277 563	

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE (non audited)

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 1 9
	Emploi et formation	\$		Education et culture
	\$	\$		\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	20 891	11 000	1 318 441	1 213 884
Organismes publics	204 883	200 701	68 809	109 344
Activités économiques	-	-	51 538	76 297
Autres	<u>5 003</u>	<u>2 160</u>	<u>2 263</u>	<u>3 800</u>
	<u>230 777</u>	<u>213 861</u>	<u>1 441 051</u>	<u>1 403 325</u>
<b>CHARGES</b>				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	203 872	184 680	119 176	121 157
Honoraires professionnels et services	540	-	5 358	67 314
Matériaux et fournitures	13 959	-	14 581	44 826
Droits de scolarité	-	-	69 638	152 432
Frais de formation	-	10 865	-	-
Allocations	-	5 820	253 903	203 723
Publicité, promotion et communications	-	-	-	6 747
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	290	898	3 875	3 977
Divers	<u>3 076</u>	<u>2 849</u>	<u>33 004</u>	<u>36 334</u>
	<u>221 737</u>	<u>205 112</u>	<u>499 535</u>	<u>636 510</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b><u>9 040</u></b>	<b><u>8 749</u></b>	<b><u>941 516</u></b>	<b><u>766 815</u></b>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE (non audited)

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 1 9
	Développement social et communautaire	\$	\$	Santé
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	1 251 924	1 242 651	1 907 095	1 330 014
Organismes publics	112 503	121 636	20 860	9 256
Activités économiques	1 014	1 404	5 471	8 335
Autres	2 250	-	17 925	13 038
	<hr/> <u>1 367 691</u>	<hr/> <u>1 365 691</u>	<hr/> <u>1 951 351</u>	<hr/> <u>1 360 643</u>
<b>CHARGES</b>				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	411 677	381 261	333 401	304 775
Honoraires professionnels et services	200 399	79 077	841 131	483 830
Entretien et réparations	33 642	8 712	5 115	25 456
Matériaux et fournitures	152 632	79 681	38 247	35 139
Frais des locaux	54 432	15 762	22 878	16 640
Allocations	39 923	39 743	-	-
Publicité, promotion et communications	33 252	31 878	35 954	31 911
Frais de déplacement	-	-	7 644	18 013
Divers	22 471	25 005	35 324	38 145
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	30 152	26 237	-	-
Divers	<hr/> 5 159	<hr/> 3 101	<hr/> 80 265	<hr/> 27 873
	<hr/> <u>983 739</u>	<hr/> <u>690 457</u>	<hr/> <u>1 399 959</u>	<hr/> <u>981 782</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<hr/> <u>383 952</u>	<hr/> <u>675 234</u>	<hr/> <u>551 392</u>	<hr/> <u>378 861</u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE (non audited)

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 1 9
	Immobilisations et infrastructures	\$	Consultations et gestion du territoire	\$
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	498 342	920 357	589 398	337 600
Gouvernement provincial	19 483	22 152	181 500	175 000
Organismes publics	-	-	417 258	372 702
Activités économiques	21 653	20 950	-	-
Autres	<u>76 746</u>	<u>58 955</u>	<u>7 900</u>	<u>56 709</u>
	<u>616 224</u>	<u>1 022 414</u>	<u>1 196 056</u>	<u>942 011</u>
<b>CHARGES</b>				
Frais d'exploitation -				
Salaires et charges sociales	1 012 150	1 042 120	724 575	562 794
Sous-traitance	3 526	42 364	-	-
Honoraires professionnels et services	239 200	134 702	202 726	202 766
Entretien et réparations	274 352	250 055	-	-
Matériaux et fournitures	153 730	33 982	8 680	11 336
Frais du matériel roulant	97 120	101 166	-	-
Frais des locaux	64 880	55 353	-	-
Publicité, promotion et communications	-	-	18 768	12 768
Frais de déplacement	-	-	63 677	87 713
Divers	-	-	10 325	14 239
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	28 802	33 725	-	-
Divers	10 785	10 407	29 439	20 410
Frais financiers	24 286	22 152	-	-
Divers	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>20 001</u>	<u>1 789</u>
	<u>1 908 831</u>	<u>1 726 026</u>	<u>1 078 191</u>	<u>913 815</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>				
<b>PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>				
<b>AVANT AMORTISSEMENT</b>	<u>(1 292 607)</u>	<u>(703 612)</u>	<u>117 865</u>	<u>28 196</u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE (non audited)

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9	2 0 2 0	2 0 1 9
	Entreprises	\$	Habitations communautaires	\$
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Gouvernement fédéral	-	-	31 246	13 746
Organismes publics	-	-	-	-
Activités économiques	3 080 866	3 005 007	225 182	196 955
Autres	<u>64 463</u>	<u>62 812</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u><b>3 145 329</b></u>	<u><b>3 067 819</b></u>	<u><b>256 428</b></u>	<u><b>210 701</b></u>
<b>CHARGES</b>				
Frais d'exploitation -				
Coût des produits vendus	2 195 117	2 041 287	-	-
Salaires et charges sociales	481 644	495 648	-	-
Honoraires professionnels et services	12 289	12 655	12 116	4 050
Entretien et réparations	60 628	57 491	-	-
Matériaux et fournitures	27 330	23 616	7 458	-
Frais des locaux	75 319	78 816	-	-
Publicité, promotion et communications	8 885	28 277	-	-
Divers	1 509	2 385	87 548	50 343
Frais d'administration -				
Frais de déplacement	4 066	2 057	-	-
Divers	32 589	8 062	-	-
Frais financiers	<u>37 911</u>	<u>36 668</u>	<u>3 332</u>	<u>2 078</u>
	<u><b>2 937 287</b></u>	<u><b>2 786 962</b></u>	<u><b>110 454</b></u>	<u><b>56 471</b></u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>				
	<u><b>208 042</b></u>	<u><b>280 857</b></u>	<u><b>145 974</b></u>	<u><b>154 230</b></u>

# CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT

## INFORMATION SECTORIELLE CONSOLIDÉE (non auditée)

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

	2 0 2 0	2 0 1 9	2 0 2 0		2 0 1 9
	Sociétés contrôlées	\$	\$	Autres	\$
<b>PRODUITS</b>					
Gouvernement fédéral	-	-	183 661	179 063	
Gouvernement provincial	-	200 000	169 534	164 996	
Activités économiques	4 171 867	3 790 235	-	-	
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) d'une société sous influence notable	17 062	(35 566)	-	-	
Autres	-	-	31 156	-	
	<u>4 188 929</u>	<u>3 954 669</u>	<u>384 351</u>	<u>344 059</u>	
<b>CHARGES</b>					
Frais d'exploitation -					
Salaires et charges sociales	1 893 719	1 760 866	262 707	223 438	
Honoraires professionnels et services	64 773	47 010	34 446	10 528	
Entretien et réparations	597 837	642 953	10 434	13 412	
Matériaux et fournitures	54 625	51 363	18 728	14 069	
Frais des locaux	272 447	279 518	6 279	5 721	
Publicité, promotion et communications	330 067	128 199	-	-	
Frais d'administration -					
Frais de déplacement	3 589	6 976	11 111	2 057	
Divers	-	-	14 900	29 294	
Frais financiers	143 019	131 436	-	-	
Divers	285 268	429 556	-	-	
	<u>3 645 344</u>	<u>3 477 877</u>	<u>358 605</u>	<u>298 519</u>	
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>					
	<u>543 585</u>	<u>476 792</u>	<u>25 746</u>	<u>45 540</u>	